

Casinos en ligne et protection des joueurs

La confédération fait-elle vraiment son travail ?

Lausanne, le 19 juin 2020

Lors du débat sur la nouvelle loi sur les jeux d'argent, le Conseil fédéral a pris toute une série d'engagements en matière de protection des joueurs. Une année après l'ouverture des premières offres en ligne, le constat est amer. Ceux qui ont cru ces belles paroles doivent aujourd'hui déchanter. La Commission Fédérale des Maisons de Jeux (CFMJ) poursuit-elle avec sérieux le travail qui lui est confié en matière de protection ? Ce qui se passe sur le terrain démontre le contraire. Il est temps de régler cette situation et d'arrêter de sacrifier les joueurs sur l'autel fiscal.

La publicité explose comme jamais, notamment pendant la période de COVID. Elle prend une nouvelle forme, en inscrivant les jeux dans un univers ludique et féérique, propice à attirer les jeunes (prohibé par la loi). Le matraquage qu'ont subi les suisses pendant cette période laisse songeur, quand on se rappelle que la loi prévoit expressément que la promotion des jeux ne doit pas être excessive. Par ailleurs, la surveillance étroite promise sur les jeux en ligne semble aussi illusoire que les énormes gains que promet cette industrie. On apprend que les services sont délocalisés à Malte et que des joueurs peuvent perdre des dizaines de milliers de francs, sans que personne ne le remarque en Suisse. La loi demande aussi de nommer un spécialiste du sujet dans la commission fédérale des maisons de jeux, alors que c'est un Prof. de psychologie qui n'a jamais rien publié sur le sujet (inconnu des spécialistes) qui remplit ce rôle. La liste des déceptions est longue. Après les paillettes du débat public, c'est la gueule de bois pour les milieux de la prévention.

Le 10 juin 2018, la population suisse a voté en faveur de la nouvelle loi sur les jeux, en faisant confiance aux promesses de la Confédération. Celle-ci avait refusé d'inclure les contrôles externes minimums sur l'activité de la CFMJ pour, disait-elle, sauvegarder son indépendance. Aujourd'hui, plus de deux ans après, tout le monde peut observer que l'objectif fiscal (générer plus de ressources pour la Confédération) prend le pas sur la protection des joueurs (éviter des innombrables faillites personnels et problèmes familiaux). La force de l'offensive marketing des casinos en ligne ne peut plus cacher cette évidence et notre gouvernement nous doit des explications. Le GREA salue le courage de Sophie Michaud Gigon (CN/VD/Verts), qui a déposé aujourd'hui une interpellation allant dans ce sens. « *Vu le matraquage publicitaire et les cas récents d'abus, la Commission fédérale des jeux a-t-elle la volonté et les moyens de surveiller les maisons de jeux et protéger les joueurs vulnérables ?* » fait-elle remarquer.

En matière de jeux d'argent, il y a un moment pour le rêve. Mais il y a aussi un moment pour le réveil, qui peut être très difficile et douloureux. Nous en sommes là. Mais rappelons qu'il existe aussi des traitements. Espérons que la Confédération s'en souvienne et puisse apporter enfin les correctifs qui s'imposent.

Contacts :

Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA, 079 345 73 19